# Formation Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) - Opérateur

#### **Financement**

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AFIS FORMATION
Nicolas BEHOCARAY

05.59.40.13.15 contact@afis-formation.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Aucune

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

- Identifier la réglementation aux travaux à proximité des réseaux et le guide technique, - Identifier les risques métier et les spécificités des réseaux aéro-souterrains pour adapter ses méthodes de travail, - Se préparer et passer l'examen AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux).

#### Contenu et modalités d'organisation

Théorie L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le chantier (votre rôle, responsabilités, obligations avant et pendant les travaux), La réglementation DT – DICT et AIPR, Les différents acteurs de la réforme DT – DICT, Les documents nécessaires sur un chantier, Les piquetages et marquages au sol, Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux, Les conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier, Les consignes spécifiques pour les travaux urgents, Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques, Savoir les localiser selon leurs classes et les repérer sur plan, Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux Les distances de sécuritéà respecter selon les types de réseaux (outils et méthodes à employer), Les conditions de recours à l'arrêt de chantier, Evaluation Réalisation d'une évaluation des savoir-faire à l'aide d'un contrôle de connaissances théoriques de type QCM de 30 questions en fin de formation. Le Score minimal pour réussir à l'examen "opérateur" : 36 points (le score maximal possible étant de 60 points)

Non renseigné

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours

### Validation(s) Visée(s)

#### > Attestation de fin de formation

#### Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

### Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00261478	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Bidart (64)	AFIS FORMATION		Non éligible	FPC
00260018	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Pau (64)	AFIS FORMATION		Non éligible	FPC
00313157	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Bidart (64)	AFIS FORMATION		Non éligible	FPC
00313156	du 01/01/2023 au	Pau (64)	AFIS FORMATION		Non éligible	FPC
00372697	31/12/2023 du 01/01/2024 au				Non	
00372697	31/12/2024	Pau (64)	AFIS FORMATION		éligible	FPC

00372698	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Bidart (64)	AFIS FORMATION	Non éligible	FPC
00506096	du 01/01/2024 au 31/12/2025	Bidart (64)	AFIS FORMATION	Non éligible	FPC
00506095	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Pau (64)	AFIS FORMATION	Non éligible	FPC
00621913	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Bidart (64)	AFIS FORMATION	Non éligible	FPC
00621914	du 01/01/2026 au 31/12/2026	Pau (64)	AFIS FORMATION	Non éligible	FPC